

## CYCLE INGENIEUR

### PRIMO-ENTRANTS - PIECES A FOURNIR POUR LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Vous devez vous munir obligatoirement des pièces suivantes, en vue des formalités d'inscription qui auront lieu dès la rentrée :

- fiche récapitulative détaillée de votre inscription en ligne**
- copie du diplôme du **baccalauréat** et du **relevé de notes correspondant indiquant le n° INE ou le N° BEA**
- pour les étudiants issus des Concours ATB, B, C ou C2, copie de l'attestation d'obtention du **dernier diplôme**
- pour les étudiants issus des Classes Préparatoires, copie d'un document **attestant l'obtention des 120 Crédits ECTS**
- pour les étudiants français photocopie de la **Carte Nationale d'Identité ou du Passeport**  
(Ce document doit être en cours de validité.)
- pour les étudiants étrangers hors Espace Economique Européen : **un extrait d'acte de naissance traduit, le titre de séjour ou le visa étudiant long séjour et la photocopie du Passeport**  
(Ces documents doivent être en cours de validité.)
- pour les étudiants étrangers ressortissants de l'EEE : **un extrait d'acte de naissance traduit**, la photocopie du **Passeport ou de la Carte Nationale d'Identité du pays d'origine**. (Ces documents doivent être en cours de validité.)
- attestation conditionnelle ou définitive de **bourse\* (Sans justificatif, obligation d'acquitter intégralement les frais d'inscription et remboursement ultérieurement sur présentation de l'attestation de bourse)**
- certificat de la participation à la **JAPD** ou à la **JDC** pour les moins de 25 ans.
- attestation d'assurance « **responsabilité civile vie privée** »  
Le certificat d'assurance devra comporter votre nom, votre prénom et la période de validité.  
(Cette dernière devra couvrir l'année universitaire y compris vos périodes de stage.)
- une **photo d'identité**  
Vous voudrez bien prévoir des photos supplémentaires pour les Associations et les Clubs de l'Ecole.

**APRES AVOIR TERMINE VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE ET APRES RECEPTION DU MEL DE CONFIRMATION, VOUS INITIALISEREZ VOTRE COMPTE INFORMATIQUE. POUR CELA LA VALIDATION EN LIGNE DES DOCUMENTS SUIVANTS SERA NECESSAIRE.**

- charte de la sécurité des systèmes d'informatiques
- règlement de scolarité INP
- autorisation de diffusion de mémoires d'étudiants
- charte d'engagement pour des événements et des soirées étudiantes responsables
- charte pour le respect des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle
- formulaire d'adhésion à la charte des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle
- engagement - stage à l'étranger
- guide utilisateur de la messagerie électronique

### INFORMATIONS

**Frais d'inscription** : paiement uniquement par CB via le web (les chèques seront acceptés à titre exceptionnel et devront être libellés à l'ordre de l'Agent Comptable de l'INP de Toulouse) : **601,00 €** pour un étudiant non boursier et **0,00 €** pour un étudiant boursier, pour les étudiants en alternance (Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation) et pour les étudiants ayant un statut de Formation Continue.

**Tout dossier incomplet sera rejeté**

\* L'ENSAT est rattachée au **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche**, c'est donc le **CROUS de Toulouse** qui gère les **étudiants boursiers inscrits à l'ENSAT**.

Si vous avez déposé un dossier de demande de bourse sur critères sociaux auprès du **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche** dans votre lycée ou université d'origine avant le **15 Mai 2021**, vous devrez demander au **CROUS** de votre académie d'origine de transférer votre dossier au **CROUS de Toulouse**, après votre inscription à l'ENSAT.

Les bourses sur critères sociaux émanant du **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** sont (également) gérées par les **CROUS**.